



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS N°2023 - 21

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022

L'An Deux Mille Vingt Trois, le 25 mai à 16 Heures,

Le Conseil d'Administration, dûment convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, 20 avenue des Droits de l'Homme à ORLEANS, sous la Présidence de Madame Florence GALZIN, Présidente du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Loiret.

Nombre de membres en exercice : 31

Nombre de présents et pouvoirs : 20

Quorum : **16**

Date de convocation : 17 mai 2023

Présents :

- Madame GALZIN Florence - Maire de Châteauneuf-sur-Loire
- Monsieur PELLE Jean-Michel - Adjoint au Maire d'Olivet
- Madame MARTIN Valérie – Maire de Lorris
- Monsieur FEVRIER Albert – Maire de Ladon
- Monsieur DEMAUMONT Franck – Maire de Châlette sur Loing
- Monsieur BRICHARD Gérard - Maire de Desmonts
- Madame AUVRAY Chantal - Adjointe au Maire de Sermaises
- Madame MELZASSARD Corinne - Conseillère municipale de Château-Renard
- Monsieur TURPIN Joël – Maire de Saint Martin d'Abbat
- Monsieur CHOUIN Stéphane – Maire de Saint Hilaire Saint Mesmin
- Madame LEVY Véronique – Maire d'Aulnay la Rivière
- Monsieur NERAUD Frédéric - Conseiller municipal de Ferrières en Gâtinais
- Monsieur CAMMAL Francis - Président de la Communauté des Communes Giennes
- Madame MARTIN Pauline – Présidente de la Communauté de Communes des Terres du Val de Loire
- Madame FLEURY Line – Vice-Présidente du Conseil Départemental

Etaient absents et excusés mais avaient donné pouvoir :

- | | | |
|------------------------------|---|----------------------------|
| - Madame DURAND-GABORIT Anne | à | Monsieur GONET Grégory |
| - Madame DESNOUES Véronique | à | Monsieur PELLE Jean-Michel |
| - Monsieur HARDOUIN Patrick | à | Madame MARTIN Valérie |
| - Monsieur NIEUVIARTS Hervé | à | Monsieur FEVRIER Albert |
| - Monsieur LACROIX Bruno | à | Madame GALZIN Florence |

Etaient absents et excusés :

Monsieur RAT Emmanuel - Monsieur GABELLE Jean-Pierre - Monsieur JACQUET David –
Madame GAY Catherine

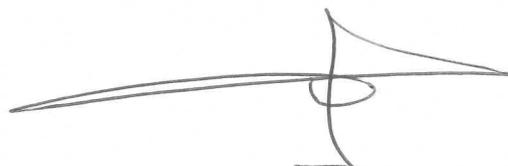
Madame COMTE Delphine, Payeur Centre Val de Loire et Loiret, était excusée à la réunion.

Conformément à l'article 27 du décret n°85-643 du 26 juin 1985 relatif aux centres de gestion, Madame la Présidente présente le rapport d'activité du Centre de Gestion pour l'année 2022.

Pièce jointe à la présente délibération.

Approuvé à l'unanimité
Pour extrait certifié conforme
ORLÉANS, le 02 juin 2023

La Présidente



Florence GALZIN



CENTRE DE GESTION
DE LA FONCTION PUBLIQUE
TERRITORIALE DU LOIRET.



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022

Envoyé en préfecture le 05/06/2023

Reçu en préfecture le 05/06/2023

Publié le

ID : 045-284500261-20230602-DEL2023_21-DE

Berger
Levrault

ÉDITO

Chères collègues, chers collègues,

Au travers de la lecture de ce rapport d'activité 2022, vous constaterez que l'activité de notre centre de Gestion de la Fonction publique territoriale du Loiret reste dynamique.

Cette année, au-delà du fonctionnement traditionnel de notre collectivité, deux actions ont été menées en complément, créant une activité supplémentaire que les équipes ont su mené parfaitement grâce à leur professionnalisme et leur engagement professionnel.

Ainsi, le contrat d'Assurance Statutaire a été renouvelé, malgré un contexte très défavorable pour nos collectivités (dénonciation du contrat en juin 2022 par notre assureur). Les nouvelles conditions de couverture obtenues, pour toutes les collectivités ayant souhaité adhérer à ce contrat, restent acceptables ; la mutualisation engagée par notre établissement pour toutes les collectivités a permis une optimisation des conditions de couverture.

En fin d'année, le pôle juridique statutaire a organisé pour l'ensemble de nos collectivités affiliées les élections professionnelles. Ce scrutin s'est déroulé de manière optimale grâce à la mobilisation de l'ensemble des équipes et je les en remercie.

La gestion rigoureuse des finances de notre collectivité reste un objectif majeur pour l'exécutif, ainsi grâce à la rationalisation de nos dépenses et malgré la mise en place en 2022 et 2023 de nouvelles missions obligatoires (dispositif de signalement, médiation préalable obligatoire), le Conseil d'Administration du CDG a choisi de diminuer les cotisations obligatoires et les cotisations additionnelles (-11%).

Élus et agents du CDG45 nous continuerons à être aux côtés des collectivités locales pour vous accompagner dans la gestion quotidienne de vos ressources humaines et adapter, développer nos services pour vous apporter le meilleur soutien possible et notre expertise de la fonction publique territoriale.

Florence GALZIN

ÉVÈNEMENTS MARQUANTS

- Organisation des élections professionnelles
- [Nouveaux contrats d'assurance statutaire](#)
- 4 conférences en santé mentale organisées sur le territoire (117 personnes représentant 80 collectivités et Etablissements publics)



DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES COMMUNICATION & ARCHIVISTE

PÔLE EXPERTISE JURIDIQUE STATUTAIRE

Ce pôle joue un rôle de conseil et d'assistance sur l'application des règles relatives aux ressources humaines auprès des élus, des directions et des gestionnaires Rh de l'ensemble des collectivités territoriales et des établissements publics locaux.

Il exerce également un rôle de tiers de confiance en accomplissant des prestations facultatives relatives à l'instruction des dossiers de retraite, d'indemnisation du chômage ou d'établissement de la paie des élus et des agents.

Enfin, le pôle assure la fonction de secrétariat des instances consultatives placées auprès du Centre de gestion et de gestion des droits syndicaux des représentants du personnel.

PÔLE RESSOURCES INTERNES

Composé de 5 agents, la mission principale est d'apporter un appui à l'activité des pôles opérationnels du CDG et de ses élus.

Il vise à piloter les ressources humaines, les finances, l'accueil, l'informatique et la logistique du CDG en assurant une gestion cohérente des moyens de l'établissement.

Ce pôle possède moins d'interactions avec les collectivités que les autres pôles du CDG45. Il a néanmoins la charge du traitement des cotisations obligatoires et additionnelles versées par les collectivités et établissements affiliés.

PÔLE SANTÉ - PRÉVENTION - CONSEIL

Réglementation du travail, Organisation des services, Maintien dans l'emploi, Suivi de la santé des agents.

Ce pôle a vocation à agir auprès de l'ensemble des acteurs des collectivités afin que les agents publics puissent exercer leurs activités dans des conditions de travail réglementaires et préservant leur santé et leur sécurité.

Agir aux côtés des collectivités est la priorité du pôle.

PÔLE EMPLOI TERRITORIAL

Le CDG45 propose une offre étendue dans le domaine de l'emploi : accompagnement à la mobilité des agents, assistance au recrutement, mise à disposition d'agents de remplacement, organisation des concours. Toutes ces actions concourent à la promotion de l'emploi territorial.

PÔLE EMPLOI TERRITORIAL

BOURSE DE L'EMPLOI, CONCOURS & EXAMENS PROFESSIONNELS



Aide à l'emploi (remplacement d'un agent indisponible, renfort pour surcroît d'activité, accompagnement à la prise de poste)

- **32 collectivités / Etablissements** publics accompagnés par le service d'aide à l'emploi
- **538 jours de mission** (514 en 2021)

Conseil en évolution professionnelle (démarriage de la prestation au cours de l'année 2021)

- **6** bilans professionnels (5 de 10h et 1 de 5h)
- **2** bilans de compétences (24h)

Assistance au recrutement

(définition du profil, sélection des candidatures, test de personnalité)

- **2** collectivités ont fait appel au service

Handicap et maintien dans l'emploi

- **6** agents accompagnés dans leur démarche de reconnaissance en qualité de travailleur handicapé
- **1** agent RQTH (reconnaissance de la qualité de travailleurs handicapés) recruté suite au parcours de formation d'agent administratif en collectivité
- **1** apprenti RQTH en cours
- **12** études de poste pour des agents en situation de handicap ou en cours de démarche de reconnaissance

Accompagnement des agents

- **12** agents suivis dans le cadre des PPR (Périodes Préparatoires au Reclassement)
- **1** agent FMPE (Fonctionnaires Momentanément Privés d'Emploi) pris en charge

Rapport Social Unique

Toutes les données RH d'une collectivité dans un document unique : le Rapport Social Unique (RSU) !

Avec un taux de retour de 85 %, ce sont 3 399 agents qui ont été recensés dans les RSU des collectivités rattachées au CT du CDG45, soit 2 657 fonctionnaires, 409 contractuels permanents et 333 contractuels sur emploi non permanent.

Le CDG45 et le Conseil Régional Centre Val de Loire ont mis en place un Parcours de Formation au métier "d'Agent Administratif en collectivité"

- Octobre 2021 > Mai 2022 : 2ème parcours avec 12 stagiaires certifiés, dont 50% ont trouvé un CDD dans une collectivité
- Octobre 2022 > Mai 2023 : 3ème parcours avec 15 stagiaires

Envoyé en préfecture le 05/06/2023

Reçu en préfecture le 05/06/2023

Publié le

Berger Levrault

ID : 045-284500261-20230602-DEL2023_21-DE

POLE EMPLOI TERRITORIAL

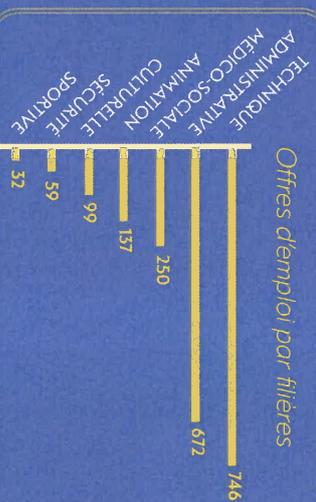
Bourse de l'emploi

En 2022, le nombre d'offres d'emploi est en nette augmentation. Les offres sont majoritairement réparties entre les filières technique et administrative.

Nombre d'offres d'emploi par an



Offres d'emploi par filières



Promotion de l'emploi territorial

- 5 participations à des forums de l'emploi
- 1 présentation dans un centre de formation



Concours et examens professionnels

En 2022, le CDG45 a organisé :

Concours de Moniteur-éducateur et intervenant familial

116 candidats inscrits

24 lauréats

Soit un taux de réussite de 21%

Examen professionnel d'Adjoint d'animation principal de 2ème classe

19 candidats inscrits

17 lauréats

Soit un taux de réussite de 89%

Examen professionnel de Rédacteur principal de 1ère classe

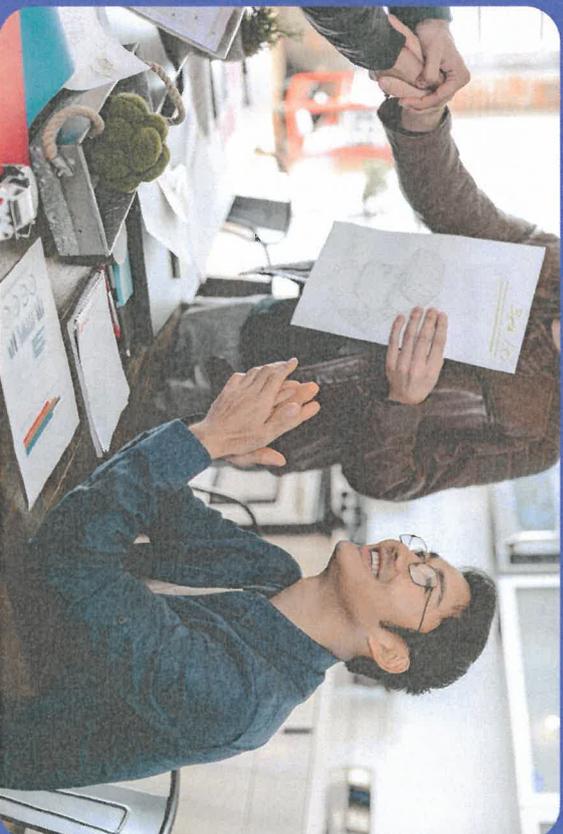
69 candidats inscrits

46 lauréats

Soit un taux de réussite de 67%

Les concours et examens professionnels 2022 en quelques chiffres ...

- ✓ 213 dossiers instruits
- ✓ 200 candidats admis à concourir
- ✓ 27 membres de jury
- ✓ 6 surveillants
- ✓ 4 correcteurs
- ✓ 6 jours d'épreuves
- ✓ 5 réunions de jury



PÔLE EXPERTISE JURIDIQUE STATUTAIRE

3 phénomènes à retenir :

- L'augmentation constante du recours au service juridique. Pour 2022, le nombre de sollicitations avoisine les 5000 soit 68% d'augmentation par rapport à 2019.
- L'augmentation régulière du nombre d'actes enregistrés pour le suivi de la carrière des agents (+9%)
- L'effet des réformes intervenues en 2022 (l'obligation du passage à 1607h a généré 58% de saisines supplémentaires du CST ; les nouvelles procédures nationales de gestion des comptes individuels de retraite ont entraîné une diminution de 46,5% des dossiers de retraite instruits par le CDG)



Juridique

- 4958 sollicitations
+ 13.5%
+ 117% par rapport à 2017

Carrières

- 7997 fonctionnaires titulaires et stagiaires suivis (+4%)
- 2457 contractuels publics et privés (+4%)
- 26807 actes enregistrés (+9%)

Paie

- 18281 bulletins de paie édités (-6.5%)

Retraite

- 376 dossiers instruits (-46.5%)
- 27 prestations d'accompagnement personnalisé des agents
- 13 séances d'information/formation des collectivités (+85%)

Instances consultatives

- 20 dossiers CAP
- 1 dossier CCP
- 48 dossiers CHSCT (-38.5%)
- 572 dossiers CT (+58%)
- 13 conseils de discipline

- 17.083 € de remboursement des dépenses des organisations syndicales (protocole syndical)

- 35.174 € remboursés par le CDG au titre de décharges d'activités de service (DAS) autorisations d'absence autorisées (ASA) des représentants du personnel

Chômage

- 2901 actualisations de situation d'allocation
- 356 dossiers instruits
- 20 calculs d'indemnité de licenciement

- 380 documents publiés sur le site internet
- 1412 pages publiées sur le site internet

PLAN DE SANTÉ - PRÉVENTION - CONSEIL

Médecine préventive

Le Service de Médecine Préventive, c'est près de 10 000 agents à suivre et 3895 visites d'information et de prévention :

- 1619 visites infirmiers
- 2276 visites médecins
- 660.5 heures d'actions en milieu du travail

Conseil Médical

- 646 dossiers traités (185 en formation plénière et 461 en formation restreinte)
- 74% des dossiers pour des agents de 50 ans et plus

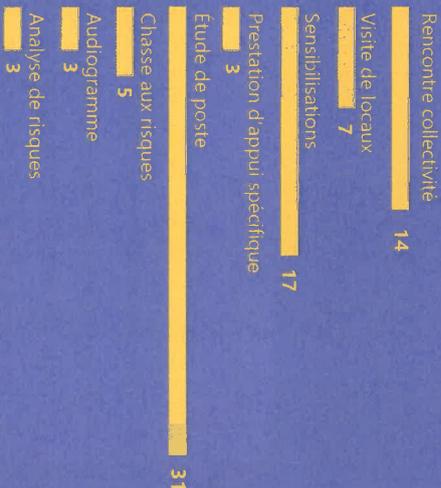
Formation Plénière

- 82 dossiers pour une reconnaissance pour accidents du travail (AT) et maladies professionnelles (MP)
- 74 dossiers pour une retraite pour invalidité
- 29 pour l'attribution d'une Allocation temporaire d'invalidité (ATI) et autres

Formation Restreinte

- 342 saisines pour l'octroi ou la prolongation d'un congé pour raison de santé
- 87 dossiers pour l'aptitude et le temps partiel thérapeutique
- 32 dossiers pour la disponibilité pour raison de santé

ACTIONS EN MILIEU DU TRAVAIL



SERVICE MÉDECINE PRÉVENTIVE

SERVICE PRÉVENTION & INSPECTION





CT - CDG45

Réponses techniques / expertise / suivi des accidents de service et maladies professionnelles

PÔLE SANTÉ - PRÉVENTION - CONSEIL

Mission Conseil

- **158** réponses apportées à des questions techniques, méthodologiques ou réglementaires par mail ou par téléphone
- Animation du réseau des agents de prévention via Teams : **140** collectivités / Etablissements publics ont désigné au moins un agent de prévention - **128** assistants de prévention / **28** conseillers de prévention
- Elaboration et diffusion de Flash Prévention Mensuel (510 abonnés au 31/12/22)
- **40** fiches pratiques, **35** modèles / outils et **2** guides à disposition des collectivités / Etablissements publics

SERVICE PRÉVENTION & INSPECTION

Données sociales

47 collectivités / Etablissements publics ayant leur Comité Technique propre ont été destinataires de synthèses personnalisées (Accidentologie, Risques psychosociaux, Absentéisme, Égalité professionnelle, Handitorial)

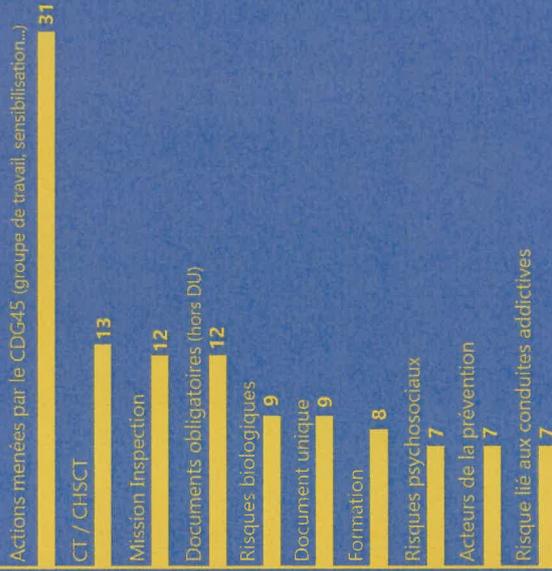
Mission Inspection

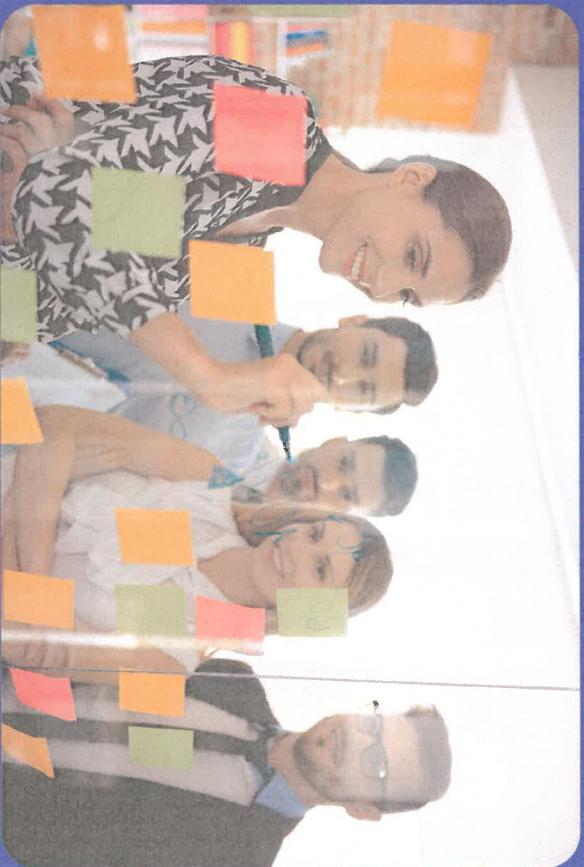
- **120** collectivités et établissements publics conventionnés au 31/12/22

Actions d'accompagnement / sensibilisations :

- **2** accompagnements personnalisés / Démarche Risques psychosociaux/Qualité de vie au travail en partenariat avec Sofaxis
- Organisation de **4** conférences sur la Santé Mentale

Les 10 demandes les plus fréquentes





Accueil téléphonique

Pour l'année 2022, l'accueil du CDG45 traite en moyenne 26 appels par jour, soit 6602 appels traités. Le temps de conversation moyen est de 1 minute et 50 secondes, soit 8 jours et 10 heures de temps total annuel.

Les cotisations au CDG45 et le socle commun

Les cotisations versées par les collectivités et établissements publics affiliés sont une part déterminante des recettes du CDG45. Ces versements sont gérés par le pôle Ressources internes par le rapprochement des encaissements du comptable (P503) et des déclarations des collectivités et établissements (bordereau de cotisation).

Les taux votés par le Conseil d'administration n'ont pas augmenté (en % de la masse salariale) :

- Cotisations obligatoires : **0,70%** en 2022
- Cotisations additionnelles : **0,22%** en 2022
- Cotisations socle commun : **0,07%** en 2022
- Cotisations médecine préventive : **0,33%** en 2022

Ces taux, ont été, en revanche, abaissés exceptionnellement à compter du 1er avril 2023 jusqu'au 31 décembre 2023.

PÔLE RESSOURCES INTERNES

Lexécution budgétaire

Dépenses réelles de fonctionnement :
3 169 592.09 €

Charges de personnel : 2 429 800 €

Charges de gestion courante : 145 472 €

Charges à caractère général : 472 356 €

Recettes réelles de fonctionnement :
3 772 332.49 €

Cotisations (obligatoires, additionnelles, socle commun) : 2 264 253 €

Médecine : 677 817 €

Gestion contrats assurance groupe : 98 628 €

Autres produits d'activités : 564 430 €

Contributions FMPE : 53 325 €

Projets menés par le Pôle Ressources Internes

- Renouvellement d'une partie du matériel informatique
- Acquisition de 3 véhicules pour le service de remplacement
- Mise en place du télétravail
- Mise en place d'une démarche d'évaluation des risques psychosociaux
- Mise en place du plan de formation n°2
- Mise en place des titres restaurant pour les agents du CDG45

PÔLE RESSOURCES INTERNES

FOCUS RESSOURCES HUMAINES

Télétravail

Le CDG45 a établi, au cours de l'année 2022, une Charte permettant l'organisation pérenne du télétravail au sein des différents pôles.

Depuis le mois d'octobre 2022, les agents peuvent travailler régulièrement depuis leur domicile. Pour cela, le CDG s'est engagé dans un processus de renouvellement des matériels informatiques mis à disposition des agents et a mis en place des solutions logicielles garantissant un accès distanciel aux outils utilisés sur place.

Titres restaurant

Après la fermeture du restaurant interentreprise en 2021, le CDG45 a lancé une consultation début 2022 pour permettre d'attribuer aux agents des titres restaurant.

Depuis le mois de juillet 2022, les agents volontaires peuvent adhérer à ce nouvel avantage et le CDG45 participe à hauteur de 50% au financement de ces titres.

Prestation sociale complémentaire

40 agents bénéficient d'une prévoyance et 16 agents sont adhérents à la complémentaire santé.

Carrière

- 5 agents ont bénéficié d'un avancement de grade et aucun de promotion interne en 2022.
- 1 agent a été nommé stagiaire sur le 1er grade accessible sans concours.

Formation

Le plan de formation 2022-2025 a défini 6 axes stratégiques.

Une convention a été conclue avec le CNFPT permettant d'organiser 1 de ces formations en intra, représentant 50 jours de formation pour 25 agents.

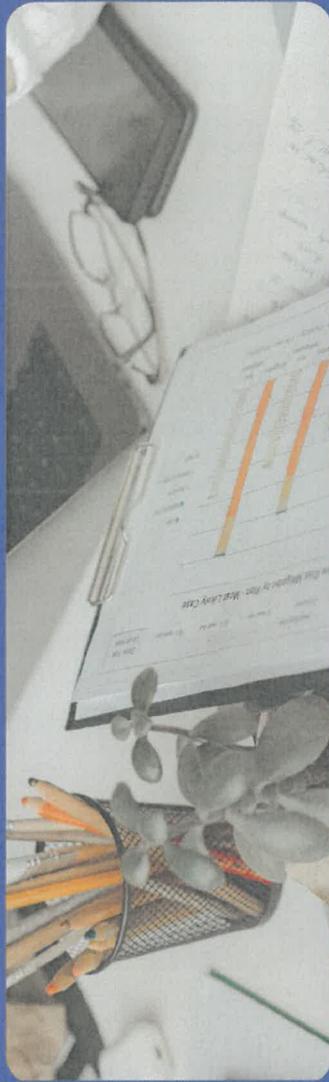
- 19 formations auprès du CNFPT (21 agents concernés pour un total de 131 jours), dont 1 formation en intra pour 25 agents
- 23 392 € dépensés auprès d'autres organismes pour un total de 84.5 jours de formation.

Achats

Le pôle Ressources internes est en charge des achats du CDG45, et a recours majoritairement à des marchés à procédure adaptée. La rédaction des pièces de la consultation et l'analyse des offres sont assurées par ce service. Par ailleurs, l'établissement a fait le choix d'adhérer à la centrale d'achat Approlys et à l'UGAP.

Les marchés passés en 2022

- Maintenance des installations électriques du CDG45
- Acquisition de 3 véhicules
- Assurances du CDG45
- Assurance Groupe Statutaire
- Nettoyage des locaux du CDG45
- Fourniture de titres restaurant



Envoyé en préfecture le 05/06/2023

Reçu en préfecture le 05/06/2023

Publié le



ID : 045-284500261-20230602-DEL2023_21-DE